

Les contacts



Pilote du projet ÉLAN 2010
Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs
www.doubs.cci.fr
Nadine Lods-Mercier
Tél. : 03 81 31 25 21
nlodsmercier@doubs.cci.fr



Chambre de Commerce et d'Industrie du Territoire de Belfort
www.belfort.cci.fr
Laurence Choffat
Tél. : 03 84 54 54 77
lchoffat@belfort.cci.fr



Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Saône
www.haute-saone.cci.fr
Jean-Michel Cacard
Tél. : 03 84 96 99 62
jmcacard@haute-saone.cci.fr



Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura
www.jura.cci.fr
Emmanuel Vallet
Tél. : 03 84 24 15 76
evallet@jura.cci.fr



Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Franche-Comté
www.franche-comte.cci.fr
Jean-Claude Jeune
Tél. : 03 81 47 42 00
jcjeune@franche-comte.cci.fr

Communication - CCID - 2009



ÉLAN 2010

UN NOUVEL AVENIR POUR VOS SAVOIR-FAIRE

CONTRAT D'AIDE À LA COMPÉTITIVITÉ - FILIÈRE AUTOMOBILE

AXE DIVERSIFICATION

UN PROJET DES CCI DE FRANCHE-COMTÉ, PILOTÉ PAR LA CCI DU DOUBS

Le contexte

La filière automobile représente un enjeu essentiel pour l'industrie franc-comtoise avec plus de 500 entreprises, près de 25 % des emplois et de la valeur ajoutée produite.

Cette filière est engagée dans une mutation profonde et rapide : internationalisation de la production, évolution des potentiels des marchés au profit des pays émergents, évolution des pratiques d'achat et de conception, nécessité de se doter d'une capacité R&D. Dès 2003, l'étude Ernst and Young annonçait qu'à terme, la moitié des sous-traitants de rang 2 et plus auraient des difficultés à se maintenir dans la filière.

Il y a donc nécessité, voire urgence, pour les fournisseurs directs et indirects de l'automobile d'élaborer des stratégies qui permettront de planifier et d'engager des actions de développement et/ou de diversification.

L'État et les Collectivités territoriales ont souhaité que leur engagement au service des filières industrielles soit formalisé dans des Contrats d'Aide à la Compétitivité, les CAC, qui définissent le cadre dans lequel les soutiens publics seront accordés pendant la durée du Contrat de Projet État-Région 2007-2013.

C'est dans ce cadre que le réseau des CCI de Franche-Comté vous propose une action ambitieuse au service de votre projet de diversification.



Avec le soutien financier de



Fonds européen de
Développement Régional

Le projet

La CRCI et les chambres de Commerce et d'Industrie de Franche-Comté se sont mobilisées pour proposer des actions qui visent à accompagner une filière en pleine mutation.

Les 3 CCI de l'Aire Urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle ont conduit avec succès l'opération Nouvelle Aire, de 2005 à 2008, dans le cadre du Plan de Redynamisation de l'Aire Urbaine.

Dans son prolongement, les CCI de Franche-Comté ont proposé un projet qui s'inscrit dans le CAC de la filière automobile et a pour objectif la diversification des entreprises de la filière (marchés, clients).

Ce projet s'articule autour de 6 grandes thématiques dont chacune regroupera un ensemble d'actions.

6 thématiques retenues

- **Positionnement marché** : pour vous accompagner sur de nouveaux marchés.
- **Innovation** : pour vous aider à développer de nouveaux produits, services, améliorer votre organisation.
- **Gestion des compétences du dirigeant et du personnel** : pour adapter ou faire émerger de nouvelles compétences par rapport aux nouvelles orientations stratégiques que vous aurez définies.
- **Structuration des entreprises** : pour vous permettre de mettre en place des groupements sur de nouveaux marchés, produits, nouveaux clients.
- **Environnement et développement durable** : pour améliorer vos performances environnementales, vos gains de productivité et développer de nouveaux marchés.
- **Veille et Intelligence Economique comme thématique transversale** : pour accéder en permanence aux informations pertinentes qui concernent vos marchés, vos clients et les opportunités de développement.

Un pré-diagnostic de positionnement, intégralement pris en charge, sera réalisé au démarrage du projet pour chaque entreprise souhaitant s'inscrire dans le dispositif.

Les partenaires

L'Union européenne (FEDER), l'Etat, le Conseil régional de Franche-Comté, la CAPM, la CRCI et l'ensemble des CCI de Franche-Comté.

Le financement

De 50% à 100% selon les actions.

Le planning

Les actions se dérouleront jusqu'au 31 décembre 2010.

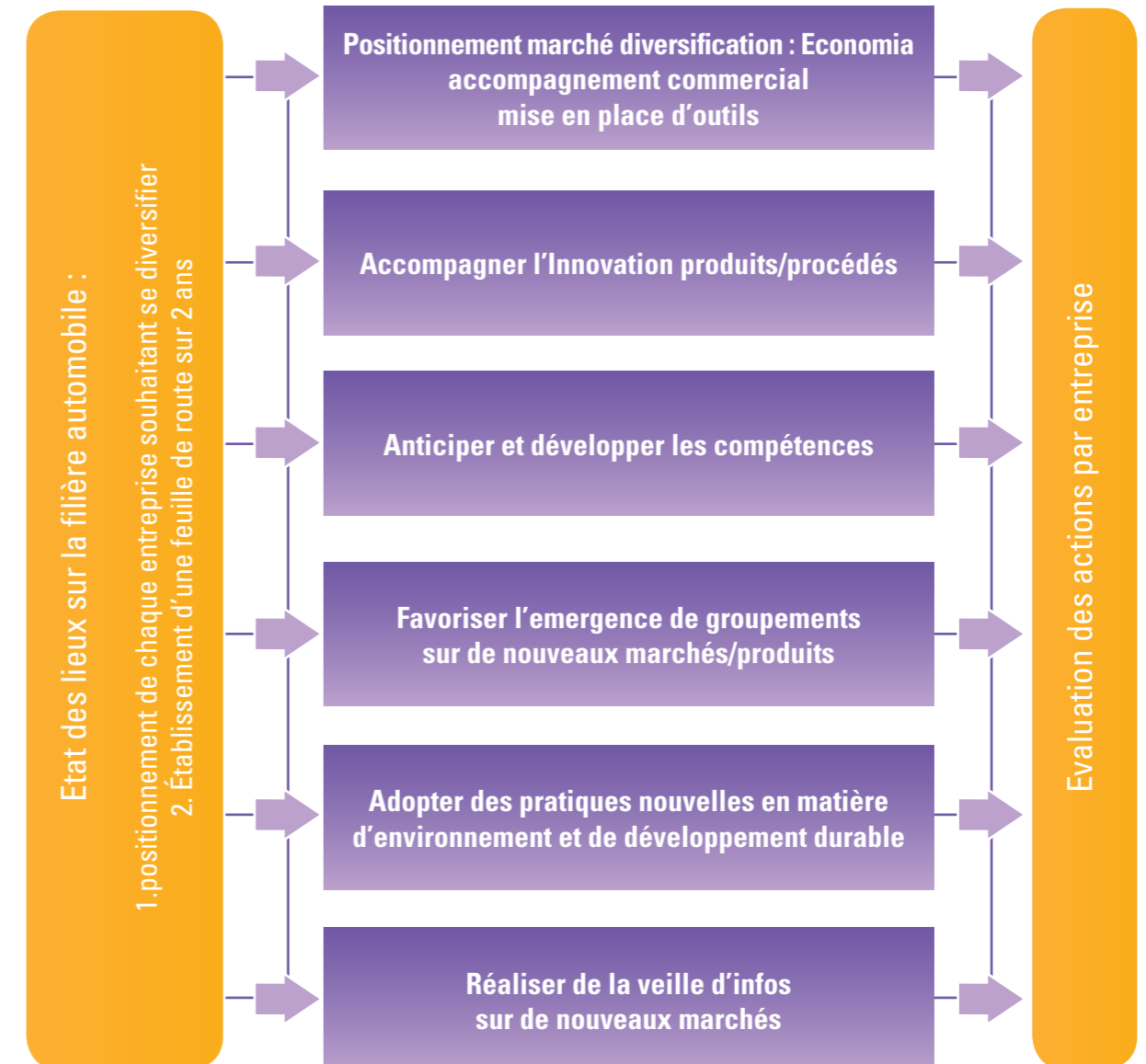
Les entreprises concernées

Les PME de Franche-Comté.

Secteurs d'activités : Entreprises industrielles et Services à l'industrie.

Effectif : inférieur à 250 salariés (effectif groupe compris).

L'organisation



Étapes obligatoires

Actions proposées en fonctions de l'état des lieux et des souhaits exprimés par les entreprises